



Conventions de stage pour les élèves de 3ème

publié le 24/11/2011

Vous trouverez ci-joint un exemplaire de convention de stage pour les élèves de 3ème. Nous vous rappelons que le deuxième stage aura lieu les 16, 17 et 18 janvier 2012. Pour cela, chaque élève doit IMPERATIVEMENT rapporter à son professeur principal les 3 exemplaires de la convention dûment remplie et signée par le maître de stage en complétant très précisément les jours et horaires précis. Cette convention vous sera alors rendue signée par Mr Debonnaire.

Document joint

 [convention](#) (PDF de 12.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.